



RÉGIE
INTERMUNICIPALE
d'Acton et des Maskoutains



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Première collecte de gros rebuts 2025!

Saint-Hyacinthe, le 9 avril 2025

La première collecte de gros rebuts de l'année approche à grands pas. Contrairement aux matières apportées aux écocentres, qui sont valorisées à 78 %, celles récupérées lors des collectes de gros rebuts sont entièrement dirigées vers l'enfouissement. C'est pourquoi la Régie recommande, lorsque possible, d'apporter ces matières aux écocentres pour disposer des objets désuets ou d'offrir une seconde vie à vos articles encore en bon état en les donnant à un organisme de charité local ou en les mettant en vente sur une plateforme en ligne de biens usagés.

Si vous choisissez d'utiliser la collecte de gros rebuts, assurez-vous que ceux-ci soient bien disposés (empilés de manière ordonnée) en bordure de la rue avant 7 h le matin du jour prévu pour cette collecte dans votre secteur. Notez que cette collecte est souvent effectuée par un camion différent de celui qui assure la collecte régulière des déchets, et selon un horaire distinct.

Seuls les « gros objets » qui ne tiennent pas dans le bac noir seront collectés. Les amoncellements de petits objets déposés au sol, dans des sacs ou des boîtes ne seront pas ramassés lors de ces collectes. De même, les gros rebuts placés dans des remorques, camions ou autres véhicules ne seront pas récupérés.

Vous trouverez ci-dessous une liste des objets admissibles et non admissibles à cette collecte :

Exemples de gros rebuts acceptés : Cuisinière, lave-vaisselle, laveuse, sècheuse, vieux meubles, chauffe-eau électrique vide, bain, douche, évier, lavabo, toilette, micro-ondes, divan, bibliothèque, ameublement de bureau, barbecue (sans la bonbonne), bicyclette, balançoire (démontée), tapis et toile de piscine (bien attachés), arbre de Noël artificiel, meubles de jardin, gros jouets d'enfants, équipement sportif volumineux (filet de hockey, vélo exerciceur, etc.).

Il est recommandé de placer les matelas et sommiers dans un sac, convenablement fermé ou scellé, notamment avec du ruban adhésif.

Exemples de rebuts refusés : Résidus domestiques dangereux (peintures, solvants, huiles, etc.), réfrigérateur, congélateur, climatiseur, chauffe-eau à l'huile, pneus, tondeuse à gazon, pièces de véhicules automobiles, rebuts d'origine agricole (pièces de machinerie, clôture...), matériaux de construction et de démolition, terre, pierre, béton, céramique, branches, déchets, matières organiques ou recyclables, appareils électroniques.

Dates des collectes

Ville de Saint-Hyacinthe - Veuillez-vous référer à votre calendrier de collecte à trois voies pour connaître votre secteur.

Secteur 1 : Lundi 5 mai

Secteur 2 : Mardi 6 mai

Secteur 3 : Mercredi 7 mai

Secteur 4 : Jeudi 8 mai

Secteur 5 : Vendredi 9 mai

Acton Vale : Lundi 28 avril

Béthanie : Mardi 13 mai

Canton de Roxton : Mardi 13 mai

La Présentation : Mercredi 14 mai

Roxton Falls : Mardi 13 mai

Saint-Barnabé-Sud : Mercredi 14 mai

Saint-Bernard-de-Michaudville : Mercredi 14 mai

Saint-Damase : Vendredi 2 mai

Saint-Dominique : Jeudi 15 mai

Saint-Hugues : Mercredi 30 avril

Saint-Jude : Mercredi 14 mai

Saint-Liboire : Jeudi 1 mai

Saint-Louis : Mercredi 30 avril

Saint-Marcel-de-Richelieu : Mercredi 30 avril

Saint-Nazaire-d'Acton : Mardi 29 avril

Saint-Pie : Vendredi 16 mai

Saint-Simon : Mercredi 30 avril

Saint-Théodore-d'Acton : Mardi 13 mai

Saint-Valérien-de-Milton : Jeudi 15 mai

Sainte-Christine : Mardi 13 mai

Sainte-Hélène-de Bagot : Mardi 29 avril

Sainte-Madeleine : Vendredi 2 mai

Sainte-Marie-Madeleine : Vendredi 2 mai

Upton : Mardi 29 avril



Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450-774-2350 ou via notre site internet www.riam.quebec.

Source :
Communications RIAM
450 774-2350
www.riam.quebec